

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Intimidation, acharnement judiciaire,

punition sans procès, privation de libertés, racket légal, tabassages, gazages, matraquages... Tel est le bilan partiel de la répression du mouvement contre la loi sur les retraites en idf dressé par la Legale Team, accessible sur <https://paris-luttes.info/bilan-partiel-de-la-repression-a-17022>. On y voit à quel point le pouvoir use et abuse de l'arme judiciaire pour intimider les manifestants : avertissements pénaux probatoires (APP) et Classements sous conditions (CSC). Au final, seulement 30 personnes ont été recensées en comparution immédiate, très peu vu l'ampleur des arrestations. La plupart des personnes arrêtées ont subi des GAV de 24h ou 48h (devenues courantes pour les mineurs). Des dizaines de téléphones ont été mis sous scellés et sont irrécupérables. Le fichage et la prise d'empreinte ont été massifs. Certains étrangers européens ont été envoyés au CRA après avoir fait l'objet d'une APP. Dans les manif ça a été le retour de la nasse (interdite par le Conseil d'Etat en 2021), les violences et brutalités policières ont été constantes faisant des centaines de blessés dont 2 mutilés à l'oeil, un sourd, un émasculé. La pétition exigeant la dissolution de la BRAV M a été enterrée par la commission des lois de l'assemblée nationale, par contre 100 personnes arrêtées et ressorties sans poursuites ont porté plainte collectivement dans l'espoir de faire apparaître sur la place publique l'arbitraire général des arrestations. Une solidarité de plus en plus forte s'est exprimée partout : nombreux soutiens devant les comicos mais aussi les lycées bloqués, et, une présence constante et massive au tribunal de la porte de Clichy dans les salles d'audience comme sur le parvis.

Répression toujours dans l'Éducation nationale

Sur le front de la répression des profs, une victoire : le tribunal administratif de Montreuil a exigé qu'Hélène Careil prof des écoles, militante à Sud-éducation et adepte de la pédagogie Freinet, soit réintégrée à son poste de l'école Marie-Curie à Bobigny. Elle aura

tout de même passé plus d'un an sur la touche. Dans cette même académie de Créteil dirigée par le désormais célèbre Auverlot, c'est au tour d'une documentaliste du lycée Angela Davis de La Plaine Saint Denis de subir un harcèlement de la part de son proviseur.

Du côté des élèves cette fois, dans plusieurs académies dont celle de Toulouse, des policiers ont demandé aux chefs d'établissements scolaires un «comptage» des élèves absents le jour de la fête musulmane de l'Aïd. L'islamophobie et le sexisme envers les élèves encouragé par l'éducation nationale a plus largement été dénoncé par un collectif d'AED de Marseille en grève le 25 mai notamment contre les tâches de surveillance vestimentaire (robes longues et voiles) qu'on leur demande d'assumer. La réponse des autorités : Emmanuel Roux AED au lycée Victor Hugo et parmi les fondateurs de ce collectif a été licencié pour « problème de posture ». Et dans les lycées ou la mobilisation contre la réforme des retraites se poursuit la répression à été féroce, violences policières, interpellations et GAV de 48h pour des mineurs... De plus en plus souvent suivie d'une répression administrative par les chefs d'établissements : 5 lycéens de Jaures à Montreuil sont convoqués à des conseils de disciplines pour « blocus ». Dans une lettre ouverte ils demandent notre soutien. Solidarité !

Dernière minute : durcissement de la répression

Le 6 juin 5 militants italiens venus à Paris pour le week-end en hommage à Clément Méric ont été interpellés, trois d'entre eux emmenés dans des CRA. Les 5 et 6 juin, une vingtaine d'arrestations et des perquisitions ont eu lieu partout en France, une opération policière en lien avec l'action de désarmement de l'usine Lafarge-Holcim de Bouc Bel Air (13) du 10/12/2022. Tout cela à mettre en lien avec les menaces de Darmanin en mars et en avril disant vouloir dissoudre « Les soulèvements de la terre », et le mouvement rennais « Defco », appellation utilisée par le pouvoir pour désigner toute pratique dite « contestataire » .

RESISTONS CONTRE LES VIOLENCES POLICIERES ET SECURITAIRES ENSEMBLE

Bulletin mensuel n°211 du 7 juin 2023

Recevoir ce bulletin par Internet : contact@resistons.lautre.net. Site internet : <http://resistons.lautre.net/>

Le réseau Résistons ensemble a été formé à la suite du Forum de Saint-Denis, le 26 mai 2002, au cours duquel s'étaient rencontrés des collectifs locaux (Lyon, Strasbourg, Rouen, Nantes, Draguignan, etc.) ainsi que des individus et une série d'organisations et d'associations, tous décidés à œuvrer contre les violences policières et sécuritaires. RE n'est donc pas une organisation politique. Son but est d'informer, de briser l'isolement des victimes des violences policières et sécuritaires et de contribuer à leur auto-organisation.

Plus que jamais, résistons ensemble contre l'État et ses seconds couteaux !

Vertbaudet ça vous dit quelque chose ? Qu'elle est douce la texture d'un pyjama de bébé qui sort de ses ateliers... Aujourd'hui, en Macronie ce sont les agressions policières qui se sont abattues sur le piquet de grève de ses ouvrières payées 1300 euros brut qui en réclament 150 de plus. Et quand les milices de l'État ne suffisent pas à les faire taire alors les miliciens privés du patron se mettent en branle. Un syndiqué CGT de Vertbaudet est kidnappé devant son domicile, enlevé, violemment agressé et laissé à 10 km de chez lui.

Aujourd'hui au bout de 75 jours de grève c'est certes une victoire, mais la volonté d'écraser les luttes par tous les moyens obéit aux exigences du grand capital international. On exagère ? L'agence de notation financière internationale Fitch a exprimé les inquiétudes des investisseurs internationaux en abaissant d'un cran la note de la France, de même une autre agence Standard & Poor's prévoit des perspectives « négatives ». Elles doutent de la capacité de Macron de mener à terme ses projets de réforme, elles parlent même d'une crise

politique en France. Macron répond alors présent et accélère sa course vers une dictature d'extrême droite. Des exemples ? À Mayotte, la violence coloniale se déchaîne dans l'indifférence quasi générale de la gauche parlementaire. Destruction à coups de bulldozer des habitations, expulsions massives et cerise sur le gâteau, durcissement de la loi du sol qui priverait un grand nombre d'habitants de la nationalité française dans une île déclarée département français. Alors pourquoi ne pas priver de nationalité française dans une future loi anti-immigrés les habitants, par exemple de la Seine Saint-Denis ? Mayotte est un laboratoire de la société qu'on nous prépare. La CRS 8, unité d'élite de 200 hommes, créée par Darmanin, directement sous ses ordres et prévue pour mater des résistances décidées. Certains préfets s'inquiètent de ces « nervis, centurions, incontrôlables » (Mediapart). Mais Darmanin envisage en 2024 de créer 4 autres milices privatisées de ce type.

Macron fait feu de tout bois pour montrer qu'il peut être plus extrémiste que Marine

Le Pen. Il nous sert l'idée de la France sombrant dans la «décivilisation», idée maîtresse de l'écrivain Renaud Camus, pape de l'extrême droite fascisante, auteur de la sinistre théorie du danger du «grand remplacement» des «Français» par «les Arabes et les Noirs».

Voilà le chemin que prend Macron pour satisfaire les agences de notation et résoudre la crise politique.

Le défi lancé en 2002 par le réseau Résistons ensemble reste à accomplir. Grévistes, manifestants, syndicalistes, jeunes, écologistes, sans papiers, habitants des quartiers populaires... affrontent encore trop séparés les uns des autres, l'État, les patrons et leurs miliciens publics et privés.

Mais une nouvelle fraternité est en train de naître dans les dernières luttes. L'espoir est là : on pourra se retrouver déterminés et joyeux dans un front de résistance. On se mettra debout, ensemble.

➤ CHRONIQUE DE L'ARBITRAIRE

Un nouveau déni de justice

Le 11 mai dernier la famille de Babacar Gueye, abattu en décembre 2015 de 5 balles policières (voir RE148), apprenait par voie de presse la décision de non-lieu de la justice. Refusant de prendre en compte l'expertise médico-balistique indépendante produite par la famille cette ordonnance laisse trop de questions sans réponse. Comment Babacar, qui venait de recevoir un premier tir léthal lui ayant perforé le poumon, pouvait-il représenter un danger immédiat pour huit policiers armés au point qu'il fallait nécessairement lui asséner, trois étages plus haut, quatre balles dans le corps ? Pourquoi les tirs sont-ils tous en trajectoire descendante, laissant penser que le tireur se trouvait en aplomb de la victime, alors que ce dernier affirme avoir été en face de Babacar et sur le même pallier ? Facebook : Collectif Justice et Vérité pour Babacar Gueye

Parechocage

C'était le 13 avril dans le XXe à Paris, trois adolescents de 13 14 et 17 ans rentrent chez eux sur un scooter. L'un d'eux ne porte pas de casque, la police se lance dans une interpellation. La course poursuite se termine avec la chute du scooter et des enfants. La grande sœur Safyatou sera placée en coma artificiel, avec un pronostic vital engagé, son petit frère de 13 ans, Salif, est atteint au foie. Le troisième passager Ilan n'est heureusement que légèrement blessé à la jambe. «*Ils ont mis un coup de volant pour nous tamponner le scooter et nous faire un accident*». Trois témoins directs de la scène confirment. Les familles ont porté plainte pour «tentative d'assassinat». Le policier conducteur du véhicule a été depuis mis en examen pour «violences avec arme par personne dépositaire de l'autorité publique» et «faux en écriture publique».

«*Dès les premiers instants, la police a essayé de camoufler l'acte de violence qu'ils ont commis en simple accident de la route. Les témoins ont été intimidé-e-s, menacé-e-s. Les enfants qui voulaient juste rentrer chez eux criminalisé-e-s*» décrit le comité de soutien créé depuis. Une marche était organisée le 7 mai dans les rue du XXe où la mémoire de Lamine Dieng, Boubacar et Fadigui est encore vive. Vérité et justice pour Safyatou, Salif et Ilan !

Un homme mort après un tabassage au CRA de Vincennes

C'était le 26 mai au matin, ses camarades, sous le choc, témoignent. «Cela faisait une semaine qu'il était malade, qu'il demandait à aller à l'hôpital. L'infirmerie refusait et lui disait juste de prendre des dolipranes. Ici c'est comme ça. (...) Les keufs l'ont tapé, tapé. Ils l'ont mis à l'isolement et là tu sais comment ça se passe. Il n'y a pas de caméra et les flics te frappent, te frappent (...) Le soir, il avait du mal à respirer. Il me disait qu'il allait mourir. Il avait du mal à manger car ils lui ont cassé des dents. J'ai été à l'infirmerie

pour lui, mais ils ne se sont pas déplacés, ils n'ont pas voulu venir le voir». Une grève de la faim a été lancée malgré la pression policière. A l'extérieur deux manifs ont été organisées, et malgré les nasses des flics, certains ont pu défiler le long des murs des bâtiments pour donner, par leurs cris, de la force aux retenus.

Le LBD mutile encore

Le soir du 24 avril plus de 500 personnes se rassemblaient pour une «casserole» à Nantes. Les manifestants ont entamé une déambulation calme et festive, pas du goût des forces de l'ordre qui ont tenté de contenir le mouvement à coup de gaz lacrymogènes et LBD. Un homme touché par un tir a du subir l'ablation d'un testicule. Une enquête a été confiée à l'IGPN, l'homme est bien entendu aussi poursuivi pour «violences volontaires sur des personnes dépositaires de l'autorité publique», classique...

L'alibi olympique

Avec l'adoption le 12 avril dernier de la loi sur les Jeux olympiques, un nouveau champ des possibles s'ouvre en matière de flicage, piétinant sans vergogne nos libertés individuelles. Pour la première fois en Europe la France autorise l'utilisation de la vidéosurveillance algorithmique (VSA) alors qu'en Allemagne une récente décision de la cour constitutionnelle a jugé inconstitutionnels des logiciels de police prédictive. Les JO c'est aussi la mauvaise excuse qui justifierait la volonté gouvernementale, raciste et anti-pauvres, de déloger des milliers de sans-abri, principalement des migrants installés en région parisienne. Depuis la mi-mars, les préfets sont sollicités pour mettre en place des «sas d'accueil temporaires régionaux». Une manière de ventiler les indésirables... voir de les expulser du territoire ? Dans le genre, le 26 avril au petit matin la police expulsait manu militari les quelques 400 occupants du squat géant Unibéton. Pourtant des discussions en cours avec la préfecture de Seine-Saint-Denis semblaient en bonne voie d'aboutir, mais il faut dire que ce squat se situait à deux pas du futur Village des athlètes...

Un cas rare de légitime défense désavoué

Le 30 avril 2019 six jeunes dont un mineur rentrent de soirée en voiture en passant par le bois de Boulogne lorsque trois véhicules banalisés les encerclent. Sans brassard ni gyrophare, les hommes qui en sortent sont armés. Le conducteur qui a peur pour sa vie et celle de ses amis cherche à fuir. Mais la voiture s'immobilise après deux tirs dans la portière. Une balle frôle la tête du conducteur. Il s'agissait d'agents de la BAC. Le 18 avril, refusant la légitime défense, le tribunal judiciaire de Paris a condamné le policier tireur à trois mois d'emprisonnement avec sursis.



Georges Ibrahim Abdallah

Dimanche 18 juin au départ du métro Ménilmontant grande manif nationale pour exiger la libération de Georges Ibrahim Abdallah. Cette initiative couronnera une semaine d'actions partout dans le monde.

Lien événement Facebook : <https://vu.fr/aUJr>

Mumia Abu Jamal

Le 24 avril dernier Mumia Abu Jamal a eu 69 ans, il est en prison depuis ses 28 ans malgré les nombreuses preuves de son innocence sciemment ignorées par le pouvoir américain qui continue de se venger des afro-américains en lutte qui ont réussi à le déstabiliser il y a plus de 40 ans. Le collectif Libérons Mumia nous demande notamment d'écrire une carte postale pour son anniversaire, infos sur <http://mumiabujamal.com/v2/category/actualite/>

Lamine Dieng

«*Le comité vérité et justice pour Lamine Dieng invite à une journée de commémoration autour de débats, formations, d'ateliers, de témoignages, battucada, chorale, sérigraphie, graph, espace enfants, concert... le 17 juin 2023 à partir de 12 h Centre Paris Anim' Place des fêtes 2-4 rue des Lilas, Paris 19e*»
Infos facebook Réseau d'Entraide Vérité et Justice